



Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CDEN,

Cette rentrée a été marquée par la décision du gouvernement de supprimer 150 000 emplois aidés (CAE, CUI) dans les communes, les hôpitaux, dont 23 000 dans l'Éducation Nationale. La meilleure décision aurait été de pérenniser ces emplois indispensables et non de traiter ces personnels comme des salariés jetables.

Cette décision jette dans une précarité plus grande encore des milliers de personnes recrutées en contrats aidés et impacte directement le fonctionnement de nos écoles ainsi que la qualité du service public d'éducation, dont le président Macron avait prétendu faire une priorité.

Cette décision est aussi un véritable choc pour la profession : la simplification des tâches des directrices et directeurs n'ayant toujours pas vu le jour, cette amputation de moyens est tout bonnement incompréhensible et scandaleuse.

Comment assurer, pour ne prendre qu'un seul exemple la vigilance et le respect des règles de sécurité mises en place dans le cadre de Vigipirate si ces personnels ne sont plus présents ?

Les contrats aidés sont aussi très souvent employés pour le fonctionnement des restaurants scolaires, pour renforcer les équipes d'ATSEM, pour l'entretien des écoles et le périscolaire. Leur absence pèsera lourdement à tous ces niveaux, auprès des enseignants comme auprès des élèves.

Les directrices et directeurs n'ont donc d'autre choix que de donner la priorité aux élèves, aux équipes et aux familles. Pour le reste, chacun l'aura compris, cela dépendra du temps et des moyens accordés : à l'impossible, nul n'est tenu.

Dans le second degré, ce sont de nombreuses missions qui sont mises à mal : accompagnement des élèves en situation de handicap, restauration, entretien des locaux et des espaces verts, secrétariat, maintenance informatique... Là aussi c'est la qualité du service public qui est mise en cause et les conditions de travail de l'ensemble des personnels puisque ceux-ci vont voir leur charge de travail augmenter.

Nos organisations syndicales appellent donc l'ensemble des directrices et directeurs à n'effectuer aucune remontée administrative.

L'UNSA, la FSU, FO, le SNE, la CGT, Sud Education, le SGEN et la FCPE invitent également nos collègues, directeurs, adjoints, contrats aidés ainsi que les parents à se rendre nombreux ce mercredi devant la DSDEN et la préfecture et le samedi 30 septembre à Lille pour marquer leur profond mécontentement et demander que le ministre revienne sur ces suppressions d'emplois. A commencer par les personnes qui devaient être renouvelées et celles pour lesquelles les dossiers avaient été transmis avec l'accord de Pôle Emploi qui ont été traitées avec le plus grand mépris.